

# RÉSERVATION CURE THERMALE

Demande d'inscription à retourner à :

**ETS THERMAL BALARUC-LES-BAINS**

Service Réservation

**B.P. 45 - 34540 BALARUC-LES-BAINS**

Téléphone : 04 67 51 76 01 – Fax : 04 67 51 76 91 – Email : [contact@thermesbalaruc.com](mailto:contact@thermesbalaruc.com)

**OUVERTURE**

du 1<sup>er</sup> mars au 11 décembre 2010

## INDIQUEZ CI-DESSOUS VOS COORDONNÉES

M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M.

Nom et prénom du curiste ..... Sexe: F  H

Nom de jeune fille ..... Date de naissance .....

Nom et prénom de l'assuré .....

Adresse du curiste .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... N° sécurité sociale .....

E-mail ..... Profession .....

Avez-vous déjà effectué une cure à Balaruc-les-Bains ? ...  Oui  Non

Si oui, indiquez votre **RÉFÉRENCE CURISTE** .....

**Veillez indiquer à quelle date vous souhaitez commencer les soins en notant deux autres possibilités au cas où l'établissement serait complet :**

➔ Établissement  ATHÉNA  HESPÉRIDES

➔ Orientation choisie  Rhumatologie (RH)  Rhumatologie (RH)

Rhumatologie + Phlébologie

Phlébologie (PHL)

Phlébologie + Rhumatologie

Lundi ..... Lundi ..... Lundi .....

➔ **Assurance annulation**

Adhésion à l'assurance  Oui  Non

### ➔ Médecin qui a prescrit la cure thermique

Généraliste  ou Spécialiste

Nom du médecin: .....

Adresse: .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... E-mail .....

### ➔ La prise en charge de la cure thermique

Est-elle prise en charge par:  la Sécurité Sociale  ou un autre organisme, lequel? .....

Nom de votre Mutuelle complémentaire: .....

Serez-vous accompagné(e):  Oui  Non

Vous pouvez nous indiquer le nom et les coordonnées de la personne à joindre en cas de besoin: .....

### ➔ Lieu de résidence de votre cure thermique si votre logement est déjà réservé

.....

*Pour tous renseignements sur l'hébergement contacter l'Office de Tourisme. (Tél. : 04.67.46.81.46 – Fax : 04.67.46.81.54)*

## INSCRIPTION - RÉSERVATION

- Votre réservation doit être accompagnée d'un règlement de 70€ d'avance sur réservation par curiste (100€ pour les couples) à l'ordre du : « Régisseur de Recettes établissement thermal / Balaruc-les-Bains ». Cette mesure s'applique également aux Assurés Sociaux pris en charge à 100 %.
  - Souscription assurance annulation, veuillez retourner à l'établissement thermal le contrat dûment complété, accompagné d'un chèque de 9,50€ par personne à l'ordre du « Cabinet MEUNIER Assurances ».
  - En cas d'annulation sans souscription d'assurance, des frais d'annulation d'un montant de 18€ vous seront retenus sur le remboursement d'avance/réservation, sous la condition que l'établissement thermal soit informé au minimum 4 semaines avant la date de début de cure et pour les cas suivants : maladie, hospitalisation ou décès.
- Les justificatifs à nous fournir sont : le certificat médical obligatoire, la réservation.

DATE : ..... SIGNATURE :

